Image not found or type unknown

Revente d'un terrain acquis suite à une succession

Par **cali04_old**, le **13/12/2007** à **21:36**

Suite à une succession,il y a 2 ans, j'ai hérité d'un terrain.
Il avait été estimé à 20 000 €. Si je le revends, combien vais-je payer de plue value sachant qu'il est estimé maintenant à 90 000 €. Y a t il un délai au bout duquel le montant de la plue value diminue?
Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés